ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EN IFRS

ARRÊTÉS AU 31 MARS 2018 ET REVUS PAR LE COLLÈGE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

صندوق الإيداع والتدبير
ⵜⴰⵙⴷⴰⵡⵉⵜ ⵏ ⵓⵙⵎⵓⵜⵜⴰⵏ ⴷ ⵓⵙⵎⵓⵙⵙⴰⵏ
CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION

Bilan *au 31 mars 2018*

(en milliers de dirhams)

ACTIF	31/03/2018	01/01/2018	31/12/2017
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 763 960	2 100 441	2 100 441
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	46 570 678	38 621 047	8 822 275
Instruments dérivés de couverture	0	0	0
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	17 226 997	20 708 388	
Actifs financiers disponibles à la vente	NA	NA	49 833 921
Titres au coût amorti	34 246 691	34 398 813	
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	12 709 562	15 088 968	15 094 814
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	40 686 703	42 126 987	42 410 958
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	0	0	0
Placements détenus jusqu'à leur échéance	NA	NA	35 114 321
Actifs d'impôt exigible	804 691	1 212 910	1 212 910
Actifs d'impôt différé	3 734 690	3 911 090	3 803 178
Comptes de régularisation et autres actifs	50 291 897	49 255 915	49 255 915
Actifs non courants destinés à être cédés	0	0	0
Participations dans des entreprises mises en équivalence	8 233 773	8 117 697	8 117 697
Immeubles de placement	5 632 603	5 528 996	5 528 996
Immobilisations corporelles	10 284 947	10 377 625	10 377 625
Immobilisations incorporelles	314 623	321 061	321 061
Ecarts d'acquisition	2 717 699	2 722 501	2 722 501
TOTAL DE L'ACTIF	**235 219 513**	**234 492 440**	**234 716 615**

(en milliers de dirhams)

PASSIF	31/03/2018	01/01/2018	31/12/2017
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 214	12	12
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	0	0	0
Instruments dérivés de couverture	119 180	70 284	70 284
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	46 150 037	44 463 311	44 463 311
Dettes envers la clientèle	121 705 056	121 170 104	121 170 104
Titres de créance émis	9 779 961	10 836 713	10 836 713
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	0	0	0
Passifs d'impôt exigible	140 160	585 791	585 791
Passifs d'impôt différé	2 431 827	2 153 565	2 167 432
Comptes de régularisation et autres passifs	18 215 206	19 721 545	19 721 545
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0	0	0
Provisions techniques des contrats d'assurance	10 736 845	10 259 749	10 259 749
Provisions	1 482 706	1 408 175	1 413 378
Subventions et fonds assimilés	5 107	5 107	5 107
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	2 020 353	2 050 219	2 050 219
Capitaux propres	22 430 860	21 767 863	21 972 967
Capital et réserves liées	12 304 794	12 304 794	12 304 794
Réserves consolidées	7 443 300	7 580 097	
Réserves consolidées part du groupe	4 454 944	4 561 675	3 195 005
Réserves consolidées part des minoritaires	2 988 356	3 018 422	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	2 415 297	1 882 972	
Gains et pertes comptabilisés directement en CP - Part du groupe	2 333 462	1 816 699	3 237 019
Gains et pertes comptabilisés directement en CP - Part des minoritaires	81 835	66 274	
Résultat de l'exercice	267 470		
Résultat de l'exercice - Part du groupe	236 215		86 526
Résultat de l'exercice - Part des minoritaires	31 255		
Intérêts minoritaires	NA	NA	3 149 623
TOTAL DU PASSIF	**235 219 513**	**234 492 440**	**234 716 615**

Compte de résultat consolidé *au 31 mars 2018*

(en milliers de dirhams)

RUBRIQUES	31/03/2018	31/03/2017
+ Intérêts, rémunérations et produits assimilés	1 284 398	1 183 147
- Intérêts, rémunérations et charges assimilées	1 217 035	1 168 377
MARGE D'INTERET	**67 364**	**14 771**
+ Commissions (Produits)	158 086	152 608
- Commissions (Charges)	13 521	16 193
MARGE SUR COMMISSIONS	**144 565**	**136 415**
+/- Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette	2 536	
+/- Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par résultat	805 060	19 861
+/- Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	46 542	0
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	758 518	0
+/- Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	84 671	0
+/- Gains ou pertes nets des instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	84 671	0
+/- Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	0	0
+/- Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	0	0
+/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat	0	0
+/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat	43	0
+/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	NA	39 385
+ Produits des autres activités	1 564 198	1 700 506
- Charges des autres activités	1 022 665	1 176 045
PRODUIT NET BANCAIRE	**1 645 772**	**734 893**
- Charges générales d'exploitation	867 326	766 887
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immos incorp. et corp.	241 735	222 825
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**536 711**	**-254 819**
- Coût du risque de crédit	24 238	108 156
RESULTAT D'EXPLOITATION	**512 473**	**-362 975**
+/- Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	95 044	25 336
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	1 472	688 457
+/- Variations de valeur des écarts d'acquisition	0	0
RESULTAT AVANT IMPOT	**608 989**	**350 817**
- Impôts sur les résultats	341 519	221 922
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	0	0
RESULTAT NET	**267 470**	**128 895**
Intérêts minoritaires	31 255	15 868
RESULTAT NET – PART DU GROUPE	**236 215**	**113 028**

PREMIÈRE APPLICATION DE LA NORME IFRS 9 GROUPE CDG

La norme IFRS 9 a été publiée par l'IASB en juillet 2014 avec une date de première application au 1er janvier 2018. Cette norme définit de nouveaux principes en matière :

- de classement et d'évaluation des instruments financiers ;
- de dépréciation pour risque de crédit des instruments de dette comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres, des engagements de financement et garanties financières donnés, des créances de location, des créances commerciales et actifs sur contrats ;
- ainsi qu'en matière de comptabilité de couverture générale (ou micro-couverture).

L'application de la norme IFRS 9 à compter du 1er janvier 2018 est rétrospective. Ainsi, l'incidence des changements induits par rapport à l'application de la norme IAS 39 jusqu'au 31 décembre 2017 est enregistrée dans les capitaux propres du bilan d'ouverture de l'exercice 2018.
Les dispositions de la norme IFRS 9 offrent également la possibilité de ne pas retraiter les données des exercices antérieurs présentés à titre de comparatifs. Le Groupe CDG a retenu cette option et présente en comparatif de ses comptes au 31 mars 2018 les comptes 2017 tels qu'antérieurement publiés.
Le bilan d'ouverture au 1er janvier 2018, retraité au titre du reclassement de la valeur nette comptable au 31 décembre 2017 des actifs financiers (déterminée conformément à IAS 39) dans les nouvelles catégories comptables de la norme IFRS 9 et des impacts correspondants en matière d'évaluation, est présenté en ci-après.
En revanche, et comme autorisé par les dispositions transitoires de la norme IFRS9, les informations requises par la norme IFRS 7 telles qu'amendées par la norme IFRS 9 sont fournies pour l'exercice 2018. Lorsque pertinent, les notes annexes relatives à la période 2017 sous IAS 39 sont rappelées pour mémoire.
Les notes ci-après mettent en évidence l'impact des changements ayant affecté de manière significative le Groupe CDG.

1. Classification et évaluation des instruments financiers
L'analyse des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et des modèles de gestion des instruments de dettes détenus par les entités du groupe CDG a abouti notamment :

- au maintien de l'ensemble des prêts aux établissements de crédit et à la clientèle dans la catégorie « coût amorti », le seul changement affectant ces prêts étant lié aux nouveaux principes de provisionnement des pertes de crédit ;
- à la classification des instruments de dette (portefeuille obligataire, bons du Trésor, etc.) antérieurement classés en « actifs financiers disponibles à la vente» soit en juste valeur par résultat (notamment les instruments ne répondant pas à la définition d'un « prêt basique »), soit en juste valeur par capitaux propres (obligations, bons du Trésors, etc. respectant le critère de « prêt basique » et gérés selon le modèle mixte) ; ces derniers donnent lieu à dépréciation conformément aux principes de la norme IFRS 9 ;
- au reclassement des instruments de capitaux propres (actions, etc.) et des parts d'OPCVM et assimilés antérieurement classés en actifs financiers disponibles à la vente dans la catégorie « juste valeur par résultat » à l'exception des actions stratégiques classées sur option irrévocable en « actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres sur option » ;
- au maintien dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par résultat des actifs déjà classés dans cette catégorie sous IAS 39.

Conformément à la norme IFRS 9, les modèles de gestion retenus pour la classification des actifs financiers sont ceux qui sont en place au 1er janvier 2018. Ces modèles n'ont pas été modifiés par rapport aux modèles en place avant cette date.
Le tableau ci-après permet de mettre en évidence les reclassements opérés au 1er janvier 2018 entre les catégories IAS 39 et les catégories IFRS 9. Ces reclassements ont été opérés à méthodes d'évaluation constantes (sur la base donc des valeurs nettes comptables IAS 39 au 31 décembre 2017).

(en milliers de dirhams)

CATÉGORIE COMPTABLE IAS 39	NATURE DES ACTIFS FINANCIERS	Valeur nette IAS 39 au 31/12/2017	CATÉGORIE COMPTABLE IFRS 9	Valeur nette Au 01/01/2018
Coût amorti - Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux)	2 100 441	Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux)	2 100 441
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	8 822 275	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	8 822 275
	Instruments dérivés hors couverture et hors dérivés incorporés	0	Actifs financiers à la juste valeur par résultat (sur option)	0
	Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	0	Actifs financiers à la juste valeur par résultat (dérivés)	0
	Dérivés incorporés comptabilisés séparément du contrat hôte	0		
Instruments dérivés de couverture – JV par résultat	Instruments dérivés hors couverture	0	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	0
Actifs financiers disponibles à la vente	Instruments de dette SPPI – modèle de gestion « collecte des flux »	0	Titres au coût amorti	0
	Instruments de dette SPPI – modèle de gestion mixte	13 171 863	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	13 171 863
	Instruments de dette non SPPI	290 210	Actifs financiers à la juste valeur par résultat (Non SPPI)	290 210
	Instruments de capitaux propres	18 755 509	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	11 218 723
	Parts d'OPCVM et assimilés	17 616 338	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres sur option irrévocable (JVOCI NR)	7 536 786
			Actifs financiers à la juste valeur par résultat	17 616 338
Prêts et créances auprès des établissements de crédit	Prêts et créances auprès des établissements de crédit – SPPI – modèle de gestion « collecte des flux »	15 094 814	Prêts et créances auprès des établissements de crédit assimilés au coût amorti	15 094 814
	Prêts et créances auprès des établissements de crédit non SPPI	0	Actifs financiers à la juste valeur par résultat (Non SPPI)	0
Prêts et créances auprès de la clientèle	Prêts et créances auprès de la clientèle – SPPI – modèle de gestion « collecte des flux »	42 410 958	Prêts et créances auprès de la clientèle assimilés au coût amorti	42 410 958
	Prêts et créances auprès de la clientèle – Non SPPI	0	Actifs financiers à la juste valeur par résultat (Non SPPI)	0
Placements détenus jusqu'à l'échéance – Coût amorti	Instruments de dette SPPI	34 429 121	Titres au coût amorti	34 429 121
	Instruments de dette non SPPI	685 200	Actifs financiers à la juste valeur par résultat (Non SPPI)	685 200

Le tableau ci-après est une synthèse du tableau de passage ci-dessus et reprend par total les catégories comptables IAS 39 et IFRS9.

(en milliers de dirhams)

CATÉGORIE COMPTABLE IAS 39	Total par catégorie IAS 39	CATÉGORIE COMPTABLE IFRS 9	Total par catégorie IFRS 9 *(avant ré estimation éventuelle conformément à IFRS 9)*
▪Actifs financiers à la juste valeur par résultat	8 822 275	▪Actifs financiers à la juste valeur par résultat	38 632 747
▪Actifs financiers disponibles à la vente	49 833 921	▪Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	20 708 649
▪Prêts et créances auprès des établissements de crédit	15 094 814	▪Prêts et créances auprès des établissements de crédit assimilés- coût amorti	15 094 814
▪Prêts et créances auprès de la clientèle	42 410 958	▪Prêts et créances auprès de la clientèle assimilés- coût amorti	42 410 958
▪Placements détenus jusqu'à l'échéance – Coût amorti	35 114 321	▪Titres au coût amorti	34 429 121

Les explications ci-dessous détaillent comment l'application d'IFRS9 a eu pour conséquence des reclassements entre catégories (cf. tableaux ci-dessus) :

A. Instruments de dette précédemment comptabilisés en « Actifs financiers disponibles à la vente » ou en « Actifs détenus jusqu'à échéance » n'ayant pas passé le « test SPPI » :

L'instrument de dette ayant fait l'objet d'un reclassement est un titre dont la rémunération est en partie liée à des conditions de performance de l'entreprise. Cette clause ne passe pas le critère selon lequel les remboursements du capital et des intérêts n'intègrent que le risque de crédit et la valeur temps.

B. Classement des instruments de capitaux propres et des parts d'OPCVM et assimilés dans la catégorie « juste valeur par résultat » :

Les instruments de capitaux propres et parts d'OPCVM antérieurement classés dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente ont été reclassés dans la catégorie juste valeur par résultat » conformément aux dispositions de la norme IFRS 9, à l'exception des instruments de capitaux propres pour lesquels le Groupe a opté de manière irrévocable, comme autorisé par la norme IFRS 9, pour la comptabilisation dans la catégorie juste valeur par capitaux propres sur option irrévocable.

Le montant total de la juste valeur reclassée entre les deux catégories à l'actif s'élève à 29 125 MMAD et le montant des « gains et pertes latents » correspondants reclassés en réserves d'ouverture à la date de première application s'élèvent à 1 439 MMAD.

C. Classement d'instruments de capitaux propres sur option irrévocable à la juste valeur par capitaux propres :

Le groupe a choisi de manière irrévocable de classer des titres stratégiques pour un montant de 7 537 MMAD en juste valeur par capitaux propres comme autorisé par la norme IFRS9. Ces titres étaient auparavant classés en « Actifs disponibles à la vente ». Les gains et pertes latents comptabilisés en capitaux propres ne seront plus recyclés en résultat en cas de cession.

D. Reclassements de catégorie IAS 39 n'existant plus sous IFRS 9 sans changement d'évaluation :

En complément de ce qui précède, les instruments de dette suivants ont été reclassés dans les nouvelles catégories sans changement d'évaluation :

- Les « actifs financiers disponibles à la vente » désormais classés en « actifs à la juste valeur par capitaux propres » ;
- Les « titres détenus jusqu'à l'échéance » désormais classés en « actifs au coût amorti ».

2. Passage du bilan IAS 39 à IFRS 9

Les tableaux ci-après présentent le passage entre les valeurs nettes comptables au 31 décembre 2017 (IAS 39) et celles au 1er janvier 2018 (IFRS 9) par catégorie d'actifs financiers en tenant compte des reclassements et changements en matière d'évaluation.

2.1. Tableau de passage en coût amorti

(en milliers de dirhams)

	31/12/2017 IAS39 Valeur nette comptable	Impact des reclasse-ments	31/12/2017 après reclassement	Impacts des changements d'évaluation	01/01/2018 IFRS 9 Valeur nette comptable
COÛT AMORTI					
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux					
Ouverture IAS 39 et clôture sous IFRS9	2 100 441	0	2 100 441	0	2 100 441
Prêts et créances auprès des établissements de crédit					
Ouverture IAS 39	15 094 814				
Reclassement en JVRT (Non SPPI)		0			
Ajustement des provisions : pertes de crédit attendues				-5 846	
clôture sous IFRS 9 (en coût amorti)			15 094 814	-5 846	15 088 968
Prêts et créances auprès de la clientèle					
Ouverture IAS 39	42 410 958				
Reclassement en JVRT (Non SPPI)		0			
Ajustement des provisions : pertes de crédit attendues				-283 971	
Clôture sous IFRS 9 (en coût amorti)			42 410 958	-283 971	42 126 987
Placement détenus jusqu'à l'échéance					
Ouverture IAS 39	35 114 321				
Reclassement en Titres au coût amorti		-34 429 121			
Reclassement en actifs financiers à la juste valeur par résultat (titres non SPPI)		-685 200			
Reclassement en actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres (changement de modèle)		0			
Clôture sous IFRS 9			0		0
Titres au coût amorti					
Ouverture IAS 39	0				
Reclassement en provenance des placements détenus jusqu'à échéance		34 429 121			
Reclassements en provenance des actifs financiers disponibles à la vente		0			
Ajustement des provisions : pertes de crédit attendues				-30 308	
Clôture sous IFRS 9			34 429 121	-30 308	34 398 813

2.2. Tableau de passage en actifs à la juste valeur par capitaux propres (JVOCI) :

(en milliers de dirhams)

	31/12/2017 IAS39 Valeur nette comptable	Impact des reclasse-ments	31/12/2017 après reclassement	Impacts des changements d'évaluation	01/01/2018 IFRS 9 Valeur nette comptable
Actifs financiers disponibles à la vente	**49 833 921**				
-Ouverture IAS 39	49 833 921				0
-Reclassement des instruments de capitaux propres, OPCVM et Assimilés en Juste valeur par Résultat		-28 835 061			
-Reclassement des instruments de capitaux propres en Juste valeur par capitaux propres non recyclables (option irrévocable)		-7 536 786			
-Reclassement d'instruments de dettes en Juste Valeur par Résultat (Non SPPI)		-290 210			
-Reclassement des instruments de dettes (SPPI) en Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres (modèle de gestion mixte)		-13 171 863			
-Reclassement titres au coût amorti		0			
Clôture sous IFRS 9 Actifs financiers disponibles à la vente			0	0	0
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres					
-Instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres recyclables					
-Ouverture IAS 39	0				
-Reclassement d'actifs financiers (instruments de dette) disponibles à la vente		13 171 863			
-Reclassement d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance (changement de modèle de gestion)		0			
-Ajustement des provisions : pertes de crédit attendues				-261	
Clôture sous IFRS 9 (JVOCI Recyclables)			13 171 863	-261	13 171 602
-Instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables					
-Ouverture IAS 39	0				
-Reclassement d'actifs financiers disponibles à la vente (instruments de capitaux propres)		7 536 786			
Clôture sous IFRS 9 (JVOCI Non Recyclables)			7 536 786	0	7 536 786
Clôture sous IFRS 9 Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres			20 708 649	-261	20 708 388

2.3. Tableau de passage en actifs à la juste valeur par résultat (JVR) :

(en milliers de dirhams)

	31/12/2017 IAS39 Valeur nette comptable	Impact des reclasse-ments	31/12/2017 reclassé	Impacts des changements d'évaluation	01/01/2018 IFRS 9 Valeur nette
ACTIF À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT					
Ouverture IAS 39 (JVRT)	8 822 275				
Reclassement des instruments capitaux propres en provenance des actifs financiers disponibles à la vente		11 218 723			
Reclassement des instruments de dettes en provenance des actifs financiers disponibles à la vente et Non SPPI		290 210			
Reclassement des instruments de dettes en provenance des actifs détenus jusqu'à échéance et Non SPPI		685 200		-11 700	
Reclassement en provenance des Prêts et créances établissement de crédit (Non SPPI)		0		0	
Reclassement en provenance des Prêts et créances Clientèle (Non SPPI)		0		0	
Reclassement des parts d'OPCVM et assimilés en provenance des actifs disponibles à la vente		17 616 338			
CLÔTURE SOUS IFRS 9	**8 822 275**	**29 810 471**	**38 632 747**	**-11 700**	**38 621 047**

Un montant de 1 436 MMAD a été reclassé de la rubrique « autres éléments du résultat global » en « réserves consolidées » sans impact sur les capitaux propres d'ensemble suite au reclassement de certains actifs financiers disponibles à la vente dans la catégorie « actifs financiers à la juste valeur par résultat » (notamment les instruments de capitaux propres et parts d'OPCVM)

2.3.1. Passage des dépréciations IAS 39 aux dépréciations IFRS 9

L'impact brut de l'évaluation des pertes de crédit attendues conformément à IFRS 9 s'élève à 321 MMAD et a été comptabilisé dans les réserves à l'ouverture au 1er janvier 2018.

Le tableau ci-après permet de réconcilier le montant des provisions comptabilisées au 31 décembre 2017 selon le modèle des pertes avérées IAS 39 et le montant des provisions au 1er janvier 2018 déterminées en application du nouveau modèle des pertes de crédit attendues de la norme IFRS 9.

Passage des dépréciations IAS 39 aux dépréciations IFRS 9

(en milliers de dirhams)

	Provisions IAS 39/ IAS 37 au 31/12/2017	Reclasse-ment	Réévaluation	Provisions IFRS 9 au 01/01/2018
Prêts et créances (coût amorti IAS 39) Prêts vs créances au coût amorti (IFRS 9)				
Valeurs en Caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-		
Prêts et créances auprès des établissements de crédit	6 194	0	5 846	12 040
Prêts et créances auprès de la clientèle	1 558 665	0	283 971	1 842 636
Placements détenus jusqu'à l'échéance / Titres au coût amorti (IFRS 9)				
Titres au coût amorti	31 819	0	30 308	62 127
Actifs financiers disponibles à la vente (IAS 39) / Actifs financiers en juste valeur par capitaux propres (IFRS 9)				
Instruments de dette SPPI – modèle de gestion mixte	0	0	24 478	24 478
Engagements de prêts et contrats de garantie financière				
Provisions sur Engagement de prêts à la clientèle	29 323	0	-5 203	24 119
Provisions pour contrat de garantie financières			0	0
TOTAL	**1 626 001**	**0**	**339 400**	**1 965 400**

Ventilation des dépréciations des actifs financiers sous IAS 39

(en milliers de dirhams)

RECLASSEMENT EN COÛT AMORTI	31/12/2017	
	Dépréciations collectives	Dépréciations individuelles
Dépréciations IAS 39	211 799	1 414 202

Répartition de la dépréciaqtion par Buckets

(en milliers de dirhams)

	Provisions IFRS 9 au 01/01/2018	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Prêts et créances (coût amorti IAS 39) Prêts vs créances au coût amorti (IFRS 9)				
Valeurs en Caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux				
Prêts et créances auprès des établissements de crédit	12 040	5 868		6 172
Prêts et créances auprès de la clientèle	1 842 636	166 143	152 488	1 524 005
Placements détenus jusqu'à l'échéance / Titres au coût amorti (IFRS 9)				
Titres au coût amorti	62 127	11 387	3 525	47 215
Actifs financiers disponibles à la vente (IAS 39) / Actifs financiers en juste valeur par capitaux propres (IFRS 9)				
Instruments de dette SPPI – modèle de gestion mixte	24 478	23 046		1 432
Engagements de prêts et contrats de garantie financière				
Provisions sur Engagement de prêts à la clientèle	24 119	10 077	1 626	12 417
Provisions pour contrat de garantie financières	0	0	0	0
TOTAL	**1 965 400**	**216 522**	**157 638**	**1 591 240**

صندوق الإيداع والتدبير
ⵜⴰⵙⴷⴰⵡⵉⵜ ⵏ ⵓⵙⵎⵓⵜ ⴷ ⵓⵙⵍⵎⴷ
CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION

Pour le Maroc Avenir

www.cdg.ma GroupeCDG